



1170 Aubonne, le 8 avril 2014/dag/cdu

PREAVIS MUNICIPAL N° 7/14

RAPPORT DE GESTION ACCOMPAGNANT LES COMPTES COMMUNAUX DE L'ANNEE 2013

Au Conseil communal d'Aubonne,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

C'est avec plaisir que la Municipalité vous présente ce rapport de gestion accompagnant les comptes communaux 2013 puisque ces derniers sont bien meilleurs que ceux de 2012, bien meilleurs aussi que les montants figurant au budget 2013.

La marge d'autofinancement qui rappelons-le, est la mesure clé de notre résultat communal, passe de - Fr. 248'090.-- au budget à Fr. 2'044'382.-- aux comptes 2013.

Compte de fonctionnement	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
Total des revenus « ordinaires » sans prélèvements aux fonds de réserves	27'702'471	24'191'010	25'407'597	24'844'531
Total des charges « ordinaires » sans les amortissements et attributions aux fonds de réserves (excepté patrimoine financier)	25'658'089	24'439'100	26'049'017	23'064'681
Marge d'autofinancement	2'044'382	-248'090	-641'421	1'779'849

Ainsi, par rapport aux comptes 2012, les charges ordinaires ont baissé de 1,5% alors que les recettes ordinaires augmentaient de 9.0%.

**2. MEMOIRE DE GESTION**

Durant l'année 2013, la Municipalité a déposé 17 préavis municipaux devant le Conseil communal, selon la liste ci-dessous :

N°	Désignation	Décisions	Crédits votés
1/13	Collège du Chêne - Réparation, entretien et mise à niveau technique	Accepté	627'300
2/13	Remplacement de trois véhicules des Service extérieurs	Accepté	275'000
3/13	Augmentation capital-actions SADEC S.A.	Accepté	51'400
4/13	Future organisation SDIS Etraz Région	Accepté	--
5/13	Déferriation des eaux issues des captages de la Reculannaz	Accepté	1'535'000
6/13	Comptes et gestion 2013	Accepté	--
7/13	Bourgeoisie d'honneur à titre posthume de Monsieur Franck Jotterand	Accepté	--
8/13	Rénovation du site de production horticole d'Aubonne	Accepté	594'000
9/13	Mise en place du 30 km/h	Accepté	345'000
10/13	Vente de 369m2 pour la construction des derniers immeubles sur la parcelle N° 411 Clos d'Asper	Accepté	-276'750
11/13	Révision du PGA - Demande de crédit pour honoraires	Accepté	227'000
12/13	Crédit d'étude pour l'appel d'offres marché public pour la construction du complexe scolaire Cœur du Chêne	Accepté	365'700
13/13	Mise en séparatif du secteur Nord-Est du Chêne	Accepté	995'000
14/13	Arrêté d'imposition 2014	Accepté	--
15/13	Budget 2014	Accepté	--
16/13	Construction du bâtiment du Cœur du Chêne comprenant 12 classes, un restaurant scolaire et un parking	Retiré	--
17/13	Préavis d'intention relatif au projet de fusion entre les communes d'Aubonne, Bougy, Montherod et Saubraz	Accepté	--

2.1 Administration générale, ARCAM, personnel communal, conciergerie, services techniques, égouts/épuration et STEP, contrôle des habitants et services industriels.

Responsable : M. Luc-Etienne Rossier, Syndic

Comme vous le verrez au travers des comptes, le rétablissement de la marge d'autofinancement à près de 2 millions résulte principalement de l'augmentation des revenus (personnes physiques + Fr. 570'000.--/personnes morales + Fr. 430'000.--/droits de mutation + Fr. 230'000.--/successions-donations + Fr. 430'000.-- et gains immobiliers + Fr. 700'000.--).

Cette évolution est réjouissante mais doit être analysée avec soin. D'une part certaines recettes sont essentiellement conjoncturelles et d'autre part nous ne sommes pas à l'abri de modifications légales susceptibles d'influencer nos revenus.



Enfin, il convient de rappeler qu'une marge d'autofinancement de quelques 2.5 millions est souhaitable pour Aubonne.

2.11 Administration générale

2013 a été sur, le plan des activités tant communales que régionales, très remplie.

Il convient en particulier de signaler le lancement d'un projet de fusion avec Bougy, Montherod et Saubraz, la préparation du projet de 12 classes d'école avec restaurant scolaire et une UAPE, les démarches avec la commission consultative du Conseil communal pour avancer dans le projet de révision du Plan Partiel d'Affectation et de son règlement et la première année de fonctionnement de la taxe au sac.

Comme vous le verrez également, la Municipalité s'est efforcée d'entretenir convenablement nos patrimoines immobiliers et nos réseaux tant routiers que techniques avec, parfois, des dépenses plus importantes que budgétées.

Sur le plan de la prévoyance sociale, la charge s'est accrue d'un million.

Malgré cela, les dépenses ont pu être contenues voire même abaissées de 1.5% par rapport à 2012.

2.12 ARCAM

L'association poursuit le développement de ses activités en particulier aux travers du plan directeur régional, du développement d'une véritable politique touristique et des soutiens aux projets régionaux.

2.13 Personnel communal et RH

Les changements intervenus au sein du personnel communal durant l'année 2013 se présentent comme suit :

Départs : Mmes Béatrice Nicolas Lachat, concierge Temple, Laetitia Bolle, apprentie, Valérie Magnenat, aide bibliothécaire, Geneviève Maurer-Cecchini, bibliothécaire, Claire Séverin, auxiliaire bibliothèque, Evelyne Lenoble, secrétaire, et MM. Patrick Bonjour, ASP, et Jimmy Panchaud, auxiliaire déchetterie.

Décès : Mme Patricia Stauffer, auxiliaire concierge

Nouveaux arrivés : Mmes Rachel Blaser, ASP, Catherine Borruat, bibliothécaire, Karen Cecilia Hansson, secrétaire polyvalente, Monique Kramer, marguillère, Marjorie Pernoux, marguillère auxiliaire, Catherine Zweifel, bibliothécaire auxiliaire, et MM. Alexandre Droz, ASP, Paul Bailly, auxiliaire surveillant déchetterie, Julien Glayre, auxiliaire déchetterie, Jean Maillat, auxiliaire déchetterie, Bastien Pache, auxiliaire déchetterie, et Saverio Nutricato, apprenti employé de commerce

Jubilaires :

15 ans : MM. Alain Mathys, responsable des services extérieurs, et Martial Freymond, concierge

25 ans : M. Sylvain Rochat, chef des services techniques



Effectif au 31.12.13	Plein temps	Partiel	Total collaborateurs fixes	Total EPT	Auxiliaires (Salaires à l'heure)
Administration/projets	9*	1	10	9.6	2
Bibliothèque	0	2	2	0.6	2
Sécurité publique	2	0	2	2	0
Services techniques (STEP, SI)	5	2	7	6.3	0
Services extérieurs (Voirie-Parcs-Déchetterie)	10	2	12	9.9	4
Conciergeries	5	5	10	7.3	4
Centre des Jeunes	0	2	2	1.4	1
CoCHE	0	0	0	0	1
Cultes	0	0	0	0	3
	31	14	45	37.1	17

* Ex-Apprenties ayant terminé leur CFC en juillet 2013 gardées avec un CDD d'une année pour l'administration et 2 ans pour les services techniques.

2.14 Services techniques

Le service technique, sous la lunette de M. Sylvain Rochat, continue à offrir des prestations techniques à la hauteur de nos besoins. Et ce n'est pas peu dire quand on se réfère aux nombreux chantiers en cours, aux projets en développement et à l'augmentation des dossiers d'enquête publique (33 en 2013).

2.15 Epuration et STEP

Ainsi que décrit dans les notes explicatives de notre boursier, ce chapitre a sensiblement augmenté par rapport au budget.

Mais, comme vous le verrez, ce sont des travaux spécifiques à cette année 2013 qui ont généré certes des dépenses mais aussi des recettes supplémentaires.

2.16 Contrôle des habitants et statistiques

Avec une population de 3'033 habitants au 31 décembre 2013, l'effectif de notre commune a légèrement augmenté et se répartit comme suit :

**Répartition de la population au 31 décembre des trois dernières années**

Années	Vaudois		Confédérés		Total CH		Etrangers		Total général	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
2011					2'139		845		2'984	
	572	695	445	427	1'017	1'122	423	422	1'440	1'544
2012					2'125		871		2'996	
	576	710	430	409	1'006	1'119	446	425	1'452	1'544
2013					2'134				3'033	
	597	714	428	395	1025	1109	463	436	1488	1545

Répartition des permis pour étrangers

	2011	2012	2013
Permis C	423	472	510
Permis B	376	399	389
Permis L (courte durée)	13	16	10
Permis N (requérant d'asile)	0	1	0
Permis F (admis provisoirement)	1	1	1
En cours	3	9	8
Divers et autres	28	22	38
Frontaliers	217	229	262

La rubrique "saisonnier" a été supprimée car le Service de la population délivre des permis L pour des séjours de courte durée. De plus, pour une activité jusqu'à 3 mois, l'employeur doit simplement faire une annonce en ligne (aucun permis délivré).

2.17 Service des eaux

Hormis des travaux d'entretien plus importants que prévus, il convient de signaler que les ventes d'eau sont stables.

2.18 Service du gaz

Il faut relever la forte augmentation des ventes de KWH de gaz (+ 10%) qui se traduit par des recettes plus importantes.



2.2 Urbanisme et aménagement du territoire, bâtiments communaux et piscine communale
Responsable : M. Michel Crottaz, municipal

2.21 Police des constructions

33 enquêtes publiques ont été publiées durant l'exercice 2013 pour les objets suivants :

- Construction de villas et bâtiments d'habitation	7
- Constructions diverses	7
- Transformations et agrandissements divers	14
- Parkings, garages et places de parc	3
- Mise en séparatif	1
- Panneaux solaires thermiques et photovoltaïques	1

Nous avons également délivré 15 autorisations pour des projets de minimales importances (cabanon de jardin, aménagements extérieurs, etc) en application des articles 111 LATC et 72 d RLATC.

2.22 Urbanisme

2.22.1. Révision du Plan Général d'Affectation

le PGA mobilise l'entier de la Municipalité, la collaboration avec le Conseil communal a été et reste intense et bénéfique. Nos vifs remerciements à la CCPGA pour son énorme travail et l'excellent climat de dialogue constructif.

Outre la mise à l'enquête du PGA cette 2^{ème} partie d'année, il faudra à terme réviser le PQ du quartier du Chêne

2.23 Bâtiments

Leur entretien est un sujet passionnant; il nécessite toujours beaucoup d'attention et une étroite collaboration entre les concierges, les utilisateurs (écoute de leur ressenti, de leurs critiques...) et la Municipalité. Plusieurs lieux, parfaitement utilisables en l'état, sont tout de même des sujets de réflexion pour votre Exécutif, en particulier quant à leur avenir : à savoir leur utilisation future, leurs transformations et travaux d'entretien, leur valorisation. Il s'agit de : Maison-Salle Hermanjat, Clos d'équarrissage, Maison de l'équarisseur, Colège de Pizy, Immeuble Place Marché 8, Esplanade, Centre Culturel et Sportif du Chêne.

En plus, quelques cas particuliers :

Le bâtiment des petites écoles est un magnifique édifice, mais ses combles (à peine isolés) offrent pour l'instant un espace quasi vide ; le niveau inférieur (la bibliothèque), lui aussi, sera à repenser.

L'Hôtel de Ville tiendra un rôle toujours plus important, car il concentre des activités très intenses ; toujours plus d'administrés s'y rendent pour de multiples raisons. Déjà, certains services s'y trouvent à l'étroit, sans oublier que le service technique a quitté ce bâtiment il y a plusieurs années pour occuper le no 8. En cas de fusion avec d'autres communes, le Contrôle des habitants en particulier sera soumis à forte pression. Par bonheur, ce bâtiment a été conçu pour pouvoir évoluer dans ses dimensions intérieures.



En conclusion, la Municipalité fait tout pour adapter et entretenir les bâtiments communaux en pensant à améliorer leur bilan énergétique - c'est la première préoccupation -. Nous avons bien reçu les messages du Conseil communal, qui nous motivent à voir le concept d'un immeuble en groupant le maximum de travaux (chauffage, vitrages, isolation, toiture...).

Quelques remarques particulières :

Temple : son chauffage si particulier (énorme volume à chauffer, isolation difficile), la climatisation de l'orgue (instrument si sensible aux variations de température et d'humidité), sont enfin sous contrôle.

Centre Culturel et Sportif du Chêne : en attente de travaux (sous-sol, vestiaires, toilettes, sols des salles, cuisine, chauffage) en principe en 2016.

Piscine : entretien soutenu pour conserver le confort d'utilisation du restaurant, améliorer encore l'hygiène des vestiaires, soutenir le rôle social et sportif (Beach Volley)

WC publics place Grenade : leur entretien journalier par CTA garantit le confort et une propreté excellente ; les dégradations sont très rares.

Bâtiment rue du Chaffard 22 : le cycle des réfections des appartements suit son cours.

2.3 Ecoles et cultes, affaires sociales et ARASMAC, accueil petite enfance et AJEMA, affaires culturelles et tourisme, sociétés locales, CoCHE.
Responsable : Mme Gisèle Burnet, municipale

2.31 Bibliothèque jeunesse

Mme Geneviève Maurer-Cecchini, a pris sa retraite en juillet 2013. Elle s'est engagée sans compter dans sa tâche et a passé la main à Mmes Catherine Borruat et Catherine Zweifel dans une transition douce dès le mois de juin. Les nouvelles responsables ont « désherbé » la bibliothèque et transformé quelque peu les locaux. Reste encore la question de l'informatisation. Des négociations sont en cours avec la DGEO dans le but d'assurer une transition au travers du système RERO. Ce système est un système de prêt romand particulièrement destiné aux élèves. Le but à terme est de réunir la bibliothèque scolaire et la bibliothèque jeunesse sur un même site.

2.32 ASSAGIE

2.32.1. Transports

L'introduction de l'abonnement 4 zones pour les élèves a porté ses effets dès la rentrée d'août 2013. Le coût des transports s'est stabilisé, et les élèves peuvent profiter de leur abonnement pour leurs loisirs. Lorsque tous les élèves seront rapatriés sur le Chêne, le coût des transports devrait diminuer et les correspondances des transports scolaires s'améliorer.

2.32.2. Classe d'accueil

Les classes d'accueil reçoivent des élèves de l'ASSAGIE et de l'Association Scolaire de Rolle et environs (AERE). Il existe 2 classes d'accueil qui sont complètes.

2.32.3. Coût de location

Ce coût représente par élève trois fois le coût des transports, et 4 fois celui des cantines, camps, animations prévention et administration. C'est dire l'importance d'une attention toute particulière que l'ASSAGIE porte tant aux coûts qu'au programme des constructions. Harnos coûte très cher. Le comité de direction sait qu'il y gagnera en transport. Souhaitons par contre que l'instruction et le bien-être des élèves soient également gagnants.



2.32.4. Journée continue de l'élève

Nous ne connaissons pas encore aujourd'hui les résultats des négociations de la plate-forme Canton-Commune. L'ASSAGIE a par contre déjà mis en place un système d'accueil performant. La collaboration avec les communes et l'association pour l'accueil de jour Montherod/Aubonne, et avec l'ouverture des P'tits bouchons à Féchy, ont permis d'assurer l'accueil des élèves jusqu'à 10 ans en UAPE. Chaque site scolaire propose une cantine, des devoirs surveillés et un centre des jeunes. Les centres des jeunes fonctionnent en synergie. Les animateurs de ceux-ci tourment ce qui permet aux élèves des autres centres scolaires qui arrivent à Aubonne au secondaire d'avoir un point d'accrochage.

2.32.5. AJEMA - accueil de jour des enfants Morges Aubonne

Il est très difficile pour l'AJEMA de prévoir exactement la consommation d'heures d'accueil des enfants en structures (y compris l'accueil familial de jour). Les contrats peuvent varier jusqu'à trois fois dans l'année. Le calcul des heures se fait sur la consommation du mois de septembre mais les enfants en préscolaires rentrent également en cours d'année. D'autre part, avec les accords inter-réseaux, le nombre d'heures d'accueil est connu plus tardivement.

Aubonne paie pour 2013 Fr. 158.--/hab. On sait que dans notre région la consommation qui correspond plus ou moins à la demande correspond à Fr. 260.-/ha. (Lausanne Fr. 420.--).

La reconnaissance des réseaux est revue tous les 5ans. Les réseaux doivent présenter un plan de développement et la politique tarifaire. Dans ce but, l'Ajema a entrepris un vaste chantier de consultation (municipalités, structures, parents, écoles). Les communes ont confirmé leurs besoins en places d'accueil. Elles remettent par contre en cause tant la participation de l'Etat (environ 12 %) et des parents dont la moyenne de participation est basée sur 40 %.

La création de 400 – 450 places est aujourd'hui acceptée.

Le comité de direction de l'ARASMAC a pour tâche de faire passer la participation des parents à 50 % le plus rapidement possible. Le but est de travailler sur les paramètres qui définissent la participation des parents pour arriver déjà à 45 % dès août 2014. Parallèlement il mettra tout en œuvre pour compresser les coûts des structures qui influencent largement la participation parentale et communale.

Enfin, il faut souligner que malgré un contrôle strict des coûts, l'accueil de l'enfance pèse et pèsera de manière importante sur le budget des communes.

2.33 Social

2.33.1. Logement

La Municipalité savait qu'en proposant un appartement d'urgence, sa gestion serait difficile. Le précédent locataire a quitté fin octobre. En novembre, il y avait deux demandes urgentes en cours, et fin novembre les deux avaient trouvé une solution.



**2.4 Finances, informatique, mobilité et circulation, transports publics, rues et places, parcage, sécurité publique.
Responsable : M. Jean-Christophe de Mestral, municipal**

2.41 Sécurité

Les changements au cours de l'année 2013 ont été importants en termes de personnel. Mme Rachel Blaser nous a rejoints au début de l'année, puis a œuvré en « indépendante » après le départ de M. Patrick Bonjour. Elle a été aidée dans sa tâche quelques mois plus tard par M. Alexandre Droz, qui a terminé avec succès sa formation d'assistant de sécurité publique en décembre. Le contrat avec le SIR a été en conséquence résilié.

La charge relative aux travailleurs sociaux de proximité a été intégralement reprise par l'ASSAGIE. 2 personnes se partagent un mi-temps sur Aubonne.

Sur le plan cantonal, cela a été la deuxième année sous le règne de la « nouvelle organisation policière vaudoise ». 2,6 points d'impôts ont été facturés à la commune en faveur de la Police cantonale. On se rappelle que le taux avait « basculé » au 1^{er} janvier 2012, permettant à notre commune de percevoir 2 points d'impôt supplémentaires, cédés par le Canton. La formule de calcul utilisée nous favorise un peu, puisque en moyenne, la facture policière se monte à plus de 3 points pour les communes sans police intercommunale.

2.42 Informatique

En ce qui concerne l'informatique, le poste « frais facturés à des tiers » fait son apparition suite aux refacturations établies à l'attention de diverses associations ainsi que l'hébergement en faveur de Saubraz. Les montants restent cependant modestes.

La fin de 2013 a vu la planification de ce que le Conseil communal a accepté en 2014, soit l'externalisation – et donc la sécurisation - de notre informatique, conformément au vœu de la Cogest.

2.43 Transports publics

Le bus pyjama fonctionne à la satisfaction des usagers, avec une fréquentation quasiment identique à celle de 2012 (1222 en 2013 et 1262 en 2012).

La participation aux déficits des transports publics, un peu en-dessous du budget, se traduit par une fréquentation en-dessus des objectifs fixés par le service de la mobilité, ce qui est réjouissant.

**2.5 Domaines, terrains, cours d'eau, forêts, pâturages, vignes, service des parcs et jardins, cimetière, service de la voirie, déchets, politique jeunesse et centre animation des jeunes, service du feu, protection civile.
Responsable : M. Eric Muller, municipal**

2.51 Forêts

Il y a parfois de gros écarts entre les comptes et le budget. Cela est dû à une planification difficile des travaux forestiers, fortement influencés par les conditions météo et le contexte économique.

Concernant l'écrin de verdure, nous avons peu dépensé en 2013, mais des projets pourront être réalisés prochainement (fontaine, fortin, plantation, clôtures, cheminement).



2.52 Pâturages et chalets

Nous avons procédé en 2013 à un inventaire complet du mobilier, du matériel et des installations appartenant soit à la commune, soit au locataire soit aux bergers. Nous avons également demandé à Estimapro (filiale de Prometerre) d'estimer le loyer que nous percevons de la Société d'Alpage. Nous allons aussi évaluer en 2014 les prestations de notre voirie afin d'établir au plus juste le fermage.

Il faut souligner que les relations sont excellentes entre la commune, la Société d'Alpage et les bergers. Nous tenons à tout faire pour que cela dure afin de pérenniser la mise en valeur de notre magnifique patrimoine jurassien.

2.53 Services extérieurs

Ce service, après réorganisation a atteint sa maturité et fonctionne à satisfaction. Nous sommes fiers de former un apprenti "agent d'exploitation" en collaboration avec la conciergerie et de contribuer ainsi à assurer une relève qualifiée.

Nous avons entrepris le remplacement de quelques véhicules selon le planning que nous avons établi.

2.54 Déchetterie

Les conséquences de l'introduction de la taxe au sac ont été significatives et nous relevons une baisse considérable des déchets incinérables. Le succès de la collecte des déchets méthanisables est une belle réussite.

Des adaptations devront encore être apportées concernant certaines matières plus ou moins recyclables notamment pour les plastiques.

Nous travaillons de concert avec le périmètre de gestion (SADEC) et les entreprises de collecte.

La gestion des déchets est un sujet très sensible auprès de la population qui va certainement encore évoluer.

3. CONCLUSIONS

Comme évoqué dans le préambule la Municipalité se réjouit des comptes 2013. Elle rappelle toutefois que plusieurs recettes ont un caractère conjoncturel et sont donc soumises à une forte volatilité.

D'autre part, et vis-à-vis des grands investissements en cours et devant nous, il est hautement souhaitable que la marge d'autofinancement se maintienne à son niveau actuel, voire qu'elle atteigne durablement 2.5 millions.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans remercier Mme Carriot et MM. Golay et Rochat ainsi que tous les collaborateurs communaux qui lui ont permis de présenter ce rapport et qui ont œuvré durant cette année 2013 à la bonne marche et au rayonnement de notre commune.



Ainsi et comme mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 7/14 relatif au "Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2013",
- ouï les rapports des Commission de gestion,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1) adopte

a) les comptes 2013 de la commune d'Aubonne faisant apparaître **Fr. 28'552'676.56** aux recettes; **Fr. 28'193'460.67** aux dépenses et bouclant ainsi après amortissements par un excédent de recettes de **Fr. 359'215.89**.

b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de **Fr. 36'705.854.70**

2) accepte la gestion de la Municipalité pour l'année 2013 et lui en donne décharge.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 8 avril 2014.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire adj. :

L.-E. Rossier

C. Dubois

Préavis déposé au Conseil communal dans sa séance du 29 avril 2014

Délégués municipaux

- **Généralités :** M. Luc-Etienne Rossier, syndic
- **Finances :** M. Jean-Christophe de Mestral, municipal des finances
M. David Golay, boursier communal